Image not found or type unknown

Annualisation de mon contrat de travail

Par **laufmaid59**, le **08/02/2013** à **16:04**

Bonjour, suite à un conflit mon employeur a décidé d'annualiser mon contrat.
Qu'es-ce exactement ?
Quel est l'impact sur mon salaire ? Mes congès payés...
Je suis complétement perdue !
L'avenant à mon contrat de travail n'arrive que lundi, et j'ai la désagréable impression que je n'est pas d'autre choix que de le signer.
Quel est votre avis ?

Par **P.M.**, le **08/02/2013** à **16:33**

Bonjour,
L'aménagement du temps de travail est encadré et je vous propose ce dossier...
Vous ne devez signer un avenant que si vous en êtes d'accord puisque cela constituerait une modification essentielle du contrat de travail...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés